



N° 1250 2024/MS/DC/SGM/ANSSP/SP

Cotonou, le 09 DEC 2024

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA SANTE

Bénoises, bénois, chers compatriotes !

Le Ministère de la Santé avec l'appui des partenaires technique et financiers, organise du **9 au 15 décembre 2024** une grande campagne de vaccination contre la *rougeole* et la *rubéole* couplée à la *supplémentation en vitamine A*, le déparasitage et le grand rattrapage pour les enfants jamais vaccinés ou sous-vaccinés.

Sont concernés :

- les enfants de 12 mois à 5 ans jamais vaccinés ou sous-vaccinés avec les vaccins *Polio oral*, *Pentavalent*, *Rota*, *Pneumocoques*, *Polio injectable*, *Anti-amaril* et *MenA* ;
- les enfants de 9 mois à 5 ans pour la supplémentation en vitamine A et le déparasitage à l'*Albendazole* ;
- les enfants de 9 mois à 5 ans pour la vaccination antirougeoleuse.

J'invite tous les parents d'enfants des tranches d'âge indiquées, les enseignants des écoles maternelles et primaires, les leaders d'opinion et les leaders religieux, les têtes couronnées et les élus locaux à se mobiliser pour que tous nos enfants de 0 à 5 ans soient effectivement vaccinés.

Je vous remercie.



Benjamin I. B. HOUNKPATIN

Ministre de la Santé